



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Certification
4 chemin du Tronchon
69544 Champagne au Mont d'Or

AVIENT LUXEMBOURG
Route de la Vavrette
01250 TOSSIAT

Granulés Plastiques Industriels **Décret n° 2021-461 du 16 avril 2021**



Site

PolyOne France Tossiat - Avient Luxembourg
Route de la Vavrette
01250 TOSSIAT

SYNTHESIS OF "AUDIT GRANULES" REPORT – TOSSIAT PLANT – 19/01/2026
For web diffusion

DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels
2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels ✓
3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels ✓
4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques Industriels
<p>Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site : 210 Tonnes (100 tonnes de granulés, 100 tonnes de poudres et 10 tonnes de produits finis)</p>

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit Interne	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

§ CONCLUSION

	Observation
CONCLUSION	<p>Le site de PolyOne France Tossiat produisant des colorant avec additifs pour résines thermoplastique & compounds, certifié ISO 14001:2015, possède 2 cuves de rétention et dispose de systèmes de filtration adaptés à la dimension des granulés plastique sur l'ensemble des ses évacuations. Des vannes d'isolement ont également été mises en place et identifiées. Absence de granulé plastique dans le zone de production, de stockage, quelques granulés bloqués dans le déshuileur. Des kits de déversement et le matériel de nettoyage, complété par les instructions en place assure l'élimination de ceux ci. L'ensemble des exigences décrites au travers du décret n° 2021-461 du 16 avril 2021 ont été évalué au cours de cet audit et sont respectées.</p>